

# MAIRIE DE MAVILLY-MANDELOT

## SEANCE DU 25 juin 2012

L'an deux mil douze, le vingt-cinq juin à 20 h 00 les membres du Conseil Municipal de la commune de MAVILLY-MANDELOT, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Michel MEUNIER, Maire,

Etaient présents : Messieurs Sylvain BRUCHARD, LAINE Thierry, JACOTOT Yves, GAGNEPAIN Jean Louis, MARLET Régis, COLLENOT Yves, JACOTOT Cyril,

Etaient absents : GAGNEPAIN Alain, FINOT Stéphane  
Monsieur LAINE a été élu secrétaire de séance.

### **Approbation du compte administratif 2011**

Le Maire étant sorti, le compte administratif est adopté à l'unanimité. Le report à nouveau des résultats 2011 faisant apparaître un chiffre de 116 214.23 € (700 € de plus qu'en 2010 après récupération des subventions et de la réimportation de la TVA, qui ont été perçues début 2012).

### **Les délibérations concernant :**

- La restauration et l'entretien des affluents de la rive gauche de la Dheune
- La demande de subvention « Village Côte d'Or » auprès du Conseil Général pour l'école
- Attribution de l'indemnité au Comptable du Trésor Public
- Le remplacement de Monsieur GILARD au SICECO
- La perception de la redevance France Telecom
- La signature pour le renouvellement du bail de chasse
- L'installation à terme par le SICECO de bornes de recharge pour les véhicules électriques

Sont acceptées à l'unanimité.

**Travaux de voirie** : Le conseil décide la pose d'enrobé sur la route de Bouze, route pour laquelle le Conseil Général a accordé la dotation maximale des subventions obtenables. Afin de faciliter le travail des entreprises le Conseil charge le Maire d'écrire aux riverains pour qu'ils effectuent des travaux d'élagage le long de cette voie.

### **Cœur de Village :**

Le dossier avance lentement après visite des différents organismes de contrôle, le permis de construire est en cours de déposition et devra faire l'objet d'accords : DDT, Architecte des bâtiments de France A propos de ce dossier le Maire donne lecture d'une lettre du Conseil Général signalant que les contraintes budgétaires de ce dernier ne permettraient peut-être pas l'attribution en 2012 des subventions demandées, interdisant de ce fait tout début de travaux sous peine de perdre les dites subventions. Une réponse a été envoyée demandant la possibilité de débiter les travaux sachant que parallèlement une demande de subvention avait été faite auprès de l'Etat au titre de la DETR.

### **PLU**

Le dossier avance le Conseil Régional ayant donné son accord sur la poursuite des travaux en attendant l'attribution des subventions de la Région, du département et de l'Etat.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Sinistre Presbytère/Bidot Les experts doivent intervenir le 26 juin

Le Calvaire : En attente du second devis de restauration demandé par la DRAC

La Caisse d'épargne : La caisse d'épargne ouvrira un livret de 20 € pour les nouveaux nés de la commune.

Rando-vélo : Les élèves des cours moyens des écoles de Beaune, feront une randonnée à vélo qui traversera notre village le 28 juin.

Réunion avec l'inspectrice d'Académie : Une réunion au niveau du RPI se tiendra à Nantoux le 3 juillet prochain.

Vide grenier : Le Maire signale que la location des linéaires et la vente de quelques objets stockés au grenier de la Mairie ont rapporté plus ou moins 450 € à la coopérative de l'école. La directrice utilisera cette somme pour l'affrètement d'un car pour une prochaine sortie.

Nouveau Gîte à Mavilly Mr et Mme THIBODAUX ont procédé aux formalités pour l'ouverture d'un gîte à leur domicile.

Concours de fleurissement : A ce jour, nous avons reçu 9 candidatures.

Garde chasse : Mr Vincent Parigot a confié la surveillance de ses droits de chasse sur les terrains dont il est propriétaire ou locataire, sur la commune, à Monsieur Lino Piovesana (arrêté de la sous-Préfecture du 10 janvier 2012)

Dons à la commune : Madame ROUSSELET a fait don à la commune pour les prochains locaux d'un très joli tableau peint par elle-même qui représente une vue de l'Eglise de Mavilly.

Quant à la charrette donnée suite à un appel dans le petit journal de Mavilly, elle a été posée à l'entrée du village de Mavilly sous les panneaux directionnels, le foudre également donné suite à cet appel sera mise en place prochainement sur la place de l'église en remplacement du bac en ciment.

Négociations des emprunts : Pour le « cœur de village » : Suite à la baisse des taux, les renégociations avec les différentes banques interviendront dans les prochains jours.

Remise en état : Le mur du cimetière ,  
Le lavoir RD111

Le pilier de gauche du pont du Tacot

Un nouveau devis sera demandé compte tenu des spécifications de l'architecte des monuments pour les deux premiers.

Chasse sur les terrains communaux :

Le maire donne lecture d'une lettre du Président de la Société de Chasse de Mavilly-Mandelot sollicitant le renouvellement de l'attribution du droit de chasse sur les parcelles de la Commune à la dite société.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de reconduire l'accord donnée sachant que la précédente délibération remontait à plusieurs années, les parcelles concernées étaient le Single, sur les Perres, Pièce des 2 Poiriers, Rente de Laucy, le Grand Bouloy, Sous la Garenne.

Séance levée à 22 h 15